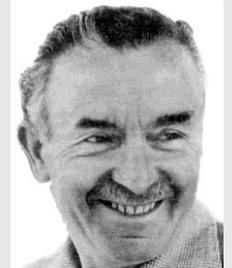


Les pédagogies actives



Les pédagogies dites « actives », c'est-à-dire fondées sur l'activité de l'enfant, existent depuis plus d'un siècle. Une des premières à s'intéresser au sujet, particulièrement pour l'éducation des plus jeunes, fut **Maria Montessori** (1870 – 1952). La pédagogie qu'elle préconisait est axée vers un accompagnement de l'enfant dans son développement naturel. Maria Montessori a mis au point de nombreux matériels destinés à le stimuler et à guider ses apprentissages. Les écoles pratiquant la pédagogie Montessori sont le plus souvent des écoles privées regroupées dans des associations membres de l'AMI (association Montessori internationale).

Célestin Freinet (1896 – 1966) est un instituteur qui a développé dans sa classe des méthodes reposant sur l'expression libre des enfants. Dans la pédagogie Freinet, la classe est conçue comme une « coopérative ». Une place importante est ainsi réservée à la réalisation d'un journal ou à la correspondance scolaire, qui mettent l'élève en position d'acteur de son éducation. Les écoles Freinet ont longtemps fonctionné en marge du système éducatif officiel. Elles sont maintenant de plus en plus souvent intégrées dans l'Éducation Nationale, mais restent considérées comme expérimentales. Les enseignants pratiquant la pédagogie Freinet sont regroupés au sein de l'Institut Coopératif de l'École Moderne (ICEM).



On peut aussi citer **Rudolf Steiner** (1861 – 1925), un enseignant autrichien qui a mis en application il y a plus d'un siècle une pédagogie active laissant une grande place à l'activité artistique, ou **Francisco Ferrer y Guardia** (1859-1909, voir *Tangente* 144, pages 28 et 29).

M. C.

Liens sur les pédagogies actives : montessori-freinet.com/, montessori-france.asso.fr/, www.fimem-freinet.org/fr/, www.icem-pedagogie-freinet.org/, www.steiner-waldorf.org

L'instruction à la maison

En France, quelque 0,3 % des enfants et adolescents d'âge scolaire, soit environ 30 000 jeunes, ne fréquentent pas d'établissement scolaire mais bénéficient d'une instruction « à la maison ». Ce type de scolarité entre, on ne le sait pas toujours, dans un cadre tout-à-fait légal, avec un contrôle officiel par les autorités de la réalité de cette instruction.

Les raisons de ce choix des familles sont multiples : familles itinérantes, enfants handicapés pouvant difficilement s'intégrer dans un établissement, enfants en souffrance scolaire, mais aussi choix pour des raisons pédagogiques, les parents ayant la volonté de mettre en application une pédagogie adaptée à leur enfant qu'ils ne trouvent pas dans les établissements scolaires de leur région.

Selon les cas, les élèves peuvent s'inscrire à des cours par correspondance, faire venir des enseignants à domicile ou suivre des cours dispensés par un membre de leur famille. Ce type d'instruction est d'ailleurs plus répandu dans des pays comme les États-Unis (plus de 3 % des élèves d'âge scolaire sont concernés), parfois aussi pour des raisons religieuses.

Il existe des sites Internet s'adressant aux familles qui font ce choix d'enseignement pour leurs enfants, comme par exemple le site ecole-vivante.com, qui propose également des outils de « pédagogie active » comme les pédagogies Freinet, Montessori ou Steiner (voir ci-dessus).

M. C.

Références

- www.ecole-vivante.com
- *Ces familles qui choisissent de vivre sans école*, Claudia Renau, sur www.parisbalades.com/nonsco/pas_ecole.htm

Développer la coopération au collège et au lycée

Un groupe de travail a été missionné par le ministère de l'Éducation nationale autour « d'objectifs éducatifs et pédagogiques majeurs ». La *Délégation ministérielle de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire*, a ainsi coordonné deux guides, « Agir sur le climat scolaire à l'école » et « Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée », sortis respectivement en novembre 2013 et en janvier 2014, qui constituent la « matrice » d'une production qui illustrera les sept facteurs identifiés par la recherche comme ayant un impact sur le climat scolaire : stratégie d'équipe, coopération entre élèves, justice scolaire, coéducation, pratiques partenariales, plan de prévention des violences et qualité de vie.

Le guide « Favoriser un bon climat scolaire par la coopération entre élèves dans le second degré », en cours de finalisation, répond à un besoin fondé sur l'article L 111 1 du code de l'éducation : « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République... Par son organisation et ses méthodes, comme par la formation des maîtres qui y enseignent, il [le service public de l'éducation] favorise la coopération entre les élèves. ».

Le guide part des pratiques quotidiennes dans les classes du second degré, présente des témoignages, propose des stratégies et des outils pour mettre les valeurs que sont la coopération, la solidarité, l'entraide... au cœur des établissements, comme au cœur des apprentissages disciplinaires.

C. V.

Shanghaï : la recherche de la perfection dans l'enseignement

Le bulletin de liaison de la CFEM (Commission française pour l'enseignement des mathématiques, <http://www.cfem.asso.fr/>) de février 2015 relate la façon dont se passe un cours en « classe ouverte » auquel des enseignants français ont assisté lors d'une visite dans un collège de Shanghai. Première surprise : tous les professeurs du collège assistent à la leçon, puis au *debriefing* qui suit. Ce dernier, présidé par le directeur du collège (lui aussi professeur de mathématiques), se déroule en plusieurs temps : d'abord, le professeur revient sur sa leçon, en soulignant les problèmes repérés ; ensuite, ses collègues interviennent, et le professeur indique ce qu'il retient de la discussion. Le coordonnateur du projet au sein de l'école apporte alors des éléments de réflexion complémentaires, anime la discussion et le directeur conclut.

Cette expérience doit être rapportée à la conception de l'enseignement en Chine. Ainsi, une expression chinoise désigne le processus de préparation d'une leçon sur « le temps long », avec la volonté de la faire de mieux en mieux à chaque fois, et la conviction que ce n'est jamais totalement abouti. C'est donc une responsabilité essentielle de l'enseignant que de se nourrir des interactions avec ses élèves et ses collègues pour améliorer son efficacité.

Référence : Li, Y., & Huang, R. (2013). *How Chinese Teach Mathematics and Improve Teaching*. Routledge.

De nouveaux programmes en 2016 pour le primaire et le collège

Adoptés par le Conseil supérieur des programmes le 9 avril dernier, les nouveaux programmes de mathématiques pour les cycles 2, 3 et 4, qui doivent être opérationnels à la rentrée 2016, seront mis en discussion du 10 mai au 10 juin lors de diverses consultations.

Ainsi, au cycle 2, « *Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques* » est ciblé comme objectif essentiel. Il est également préconisé de confronter les élèves à des situations ayant un caractère ludique, « *certaines jeux adéquatement choisis et mis en oeuvre permettent d'initier et/ou d'approfondir le travail mathématique à mener* ».

Dès ce cycle, la composante écrite de l'activité mathématique est annoncée comme essentielle. « *Les écrits mathématiques ont diverses fonctions : rendre compte de manipulations que les élèves ont effectuées, de phénomènes matériels qu'ils ont constatés, permettre de réaliser des prévisions ou de garder trace des prévisions effectuées avant d'agir. Ces écrits sont d'abord des écritures et représentations produites en situation par les élèves eux-mêmes. Elles sont inventées ou adaptées d'autres écrits et représentations dont ils sont devenus familiers grâce à leur intégration dans la vie de la classe. Elles évoluent progressivement avec l'aide de l'enseignant vers des formes conventionnelles.* ».

Au cycle 4 (5^e à 3^e), le programme de mathématiques est rédigé pour l'ensemble du cycle. Les connaissances et compétences visées sont des attendus de la fin du cycle. Toutefois, il est préconisé que certaines notions ne soient introduites qu'en classe de quatrième ou de troisième.

L'inconnue (et la crainte) : le manque d'enseignants va-t-il entraîner une nouvelle diminution des horaires de mathématiques alors que nous n'avons jamais autant manqué de scientifiques ?

Projets en ligne sur le site de la CFEM : <http://www.cfem.asso.fr/>

Scratch test



Scratch est un langage visuel de programmation créé par le MIT. Conçu pour être utilisé par des enfants à partir de 8 ans, il permet l'intégration dans un programme de dessins, de personnages, d'images personnalisables, de sons, de mouvements, bref, de tout ce qu'il faut pour créer facilement des projets animés et en particulier des jeux (voir le numéro 15 de *Tangente Éducation*).

Le livre qui vient de sortir aux Éditions Eyrolles montre pas à pas la création de plusieurs jeux et sert de support à une présentation, dans un ordre croissant de difficulté, des possibilités de Scratch. Pour les plus jeunes, il sera sans doute utile d'être aidé par les parents (le livre contient toutes les indications nécessaires pour être facilement exploitable par un adulte débutant sur Scratch, voire débutant en informatique).

Le contenu et le scénario du livre – les aventures de Mitch, étudiant en informatique, et du cyber-chat Scratchy – est tout à fait adapté à des enfants de primaire et de début de collège. L'objectif du livre est de s'accorder à l'esprit Scratch, c'est à dire de donner les moyens technologiques à l'utilisateur de développer sa créativité numérique, « *Apprendre par l'ingénierie, l'art et le design* », comme se nomme le projet du *groupe de la jeunesse* de Hong-Kong à l'origine de ce manuel.

Scratch pour les kids, The lead Project, Éditions Eyrolles, 2015, 160 pages en couleurs, 15,90 €.

Pour les KiDS

Des livres d'initiation à la programmation
pour les 8 ans et + (et leurs parents) !



15,90 € - 160 PAGES



22,90 € - 350 PAGES

Déjà en librairie !

EYROLLES